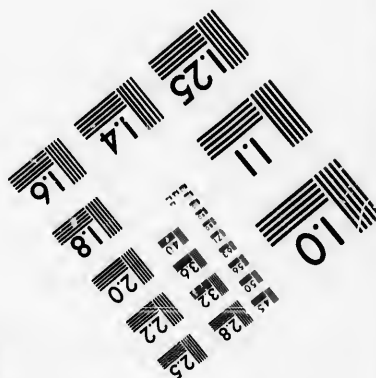
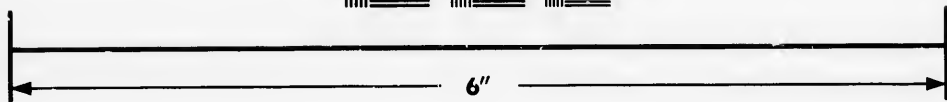
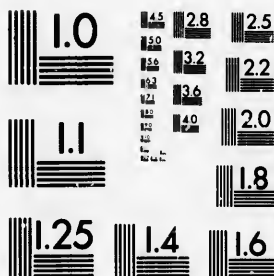


**IMAGE EVALUATION
TEST TARGET (MT-3)**



**Photographic
Sciences
Corporation**

23 WEST MAIN STREET
WEBSTER, N.Y. 14580
(716) 872-4503

1.5 2.8 2.5
1.8 3.2 2.2
3.6 2.0
1.8

**CIHM/ICMH
Microfiche
Series.**

**CIHM/ICMH
Collection de
microfiches.**



Canadian Institute for Historical Microreproductions / Institut canadien de microreproductions historiques

1.5 1.8
10
1.5

© 1985

Technical and Bibliographic Notes/Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

- | | |
|--|--|
| <input type="checkbox"/> Coloured covers/
Couverture de couleur | <input type="checkbox"/> Coloured pages/
Pages de couleur |
| <input type="checkbox"/> Covers damaged/
Couverture endommagée | <input type="checkbox"/> Pages damaged/
Pages endommagées |
| <input type="checkbox"/> Covers restored and/or laminated/
Couverture restaurée et/ou pelliculée | <input type="checkbox"/> Pages restored and/or laminated/
Pages restaurées et/ou pelliculées |
| <input type="checkbox"/> Cover title missing/
Le titre de couverture manque | <input checked="" type="checkbox"/> Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées |
| <input type="checkbox"/> Coloured maps/
Cartes géographiques en couleur | <input type="checkbox"/> Pages detached/
Pages détachées |
| <input type="checkbox"/> Coloured ink (i.e. other than blue or black)/
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire) | <input checked="" type="checkbox"/> Showthrough/
Transparence |
| <input type="checkbox"/> Coloured plates and/or illustrations/
Planches et/ou illustrations en couleur | <input type="checkbox"/> Quality of print varies/
Qualité inégale de l'impression |
| <input checked="" type="checkbox"/> Bound with other material/
Relié avec d'autres documents | <input type="checkbox"/> Includes supplementary material/
Comprend du matériel supplémentaire |
| <input type="checkbox"/> Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin/
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la
distortion le long de la marge intérieure | <input type="checkbox"/> Only edition available/
Seule édition disponible |
| <input type="checkbox"/> Blank leaves added during restoration may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from filming/
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées
lors d'une restauration apparaissent dans le texte,
mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont
pas été filmées. | <input type="checkbox"/> Pages wholly or partially obscured by errata
slips, tissues, etc., have been refilmed to
ensure the best possible image/
Les pages totalement ou partiellement
obscurcies par un feuillet d'errata, une pelure,
etc., ont été filmées à nouveau de façon à
obtenir la meilleure image possible. |
| <input type="checkbox"/> Additional comments:/
Commentaires supplémentaires: | |

This item is filmed at the reduction ratio checked below/
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	12X	14X	16X	18X	20X	22X	24X	26X	28X	30X	32X
								✓			

The copy filmed here has been reproduced thanks to the generosity of:

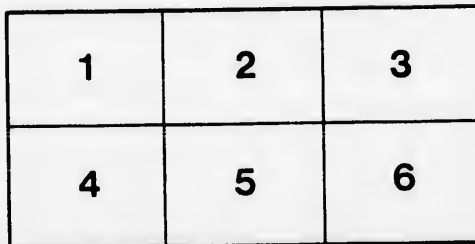
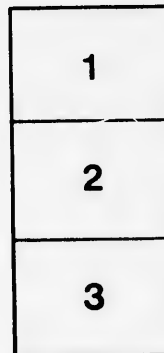
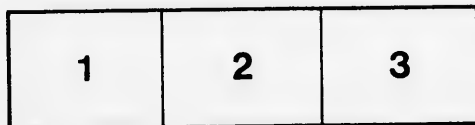
Seminary of Quebec
Library

The images appearing here are the best quality possible considering the condition and legibility of the original copy and in keeping with the filming contract specifications.

Original copies in printed paper covers are filmed beginning with the front cover and ending on the last page with a printed or illustrated impression, or the back cover when appropriate. All other original copies are filmed beginning on the first page with a printed or illustrated impression, and ending on the last page with a printed or illustrated impression.

The last recorded frame on each microfiche shall contain the symbol \rightarrow (meaning "CONTINUED"), or the symbol ∇ (meaning "END"), whichever applies.

Maps, plates, charts, etc., may be filmed at different reduction ratios. Those too large to be entirely included in one exposure are filmed beginning in the upper left hand corner, left to right and top to bottom, as many frames as required. The following diagrams illustrate the method:



L'exemplaire filmé fut reproduit grâce à la générosité de:

Séminaire de Québec
Bibliothèque

Les images suivantes ont été reproduites avec le plus grand soin, compte tenu de la condition et de la netteté de l'exemplaire filmé, et en conformité avec les conditions du contrat de filmage.

Les exemplaires originaux dont la couverture en papier est imprimée sont filmés en commençant par le premier plat et en terminant soit par la dernière page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration, soit par le second plat, selon le cas. Tous les autres exemplaires originaux sont filmés en commençant par la première page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration et en terminant par la dernière page qui comporte une telle empreinte.

Un des symboles suivants apparaîtra sur la dernière image de chaque microfiche, selon le cas: le symbole \rightarrow signifie "A SUIVRE", le symbole ∇ signifie "FIN".

Les cartes, planches, tableaux, etc., peuvent être filmés à des taux de réduction différents. Lorsque le document est trop grand pour être reproduit en un seul cliché, il est filmé à partir de l'angle supérieur gauche, de gauche à droite, et de haut en bas, en prenant le nombre d'images nécessaire. Les diagrammes suivants illustrent la méthode.

11.
11

M. O. Audet
4000. 1865

LETTRE PASTORALE

a l'effet d'ordonner une Messe Solennelle pour remercier Dieu des
Graces du Jubilé, et de l'excellente recolte de l'année.

CHARLES-FRANCOIS BAILLARGEON,

par la Miséricorde de Dieu et la Grâce du Saint Siège Apostolique Evêque
de Tloa, Assistant au Trône Pontifical, Administrateur
de l'Archidiocèse de Québec, etc., etc.

*Au Clergé séculier et régulier, aux Communautés religieuses, et à tous les
fidèles du dit Archidiocèse, Salut et Bénédiction en Notre-Seigneur.*

La présente année, Nos Très-Chers Frères, sera certainement comptée entre les années de grâces et de bénédictions pour nous. Vous en conviendrez sans peine, en considérant les biens sans nombre qu'il a plu à la divine Bonté de répandre sur nous, depuis qu'elle est commencée : biens dans l'ordre spirituel, et biens dans l'ordre temporel ; biens de la grâce, et biens de la terre : biens de la grâce pour le salut de nos âmes ; biens de la terre pour la vie de nos corps.

Oui, N. T. C. F., reconnaissons-le dans un profond sentiment d'humilité, et publions-le avec des transports d'amour, le Bon Dieu a voulu dans le cours de cette année nous prodiguer ses dons les plus précieux, et verser sur nous avec abondance ses plus riches bénédictions pour le temps et pour l'éternité.

Il a daigné, en effet, nous ouvrir le trésor infini de ses miséricordes, dans le saint jubilé qu'il a inspiré au Souverain Pontife de nous accorder. Tous les enfants de l'Eglise ont été invités à venir y puiser : et tous ceux qui ont entendu sa voix, et qui ont eu la volonté de s'approcher de cette source de vie, il les a reçus dans son amour ; il les a éclairés, il a touché leurs cœurs, il a versé dans leur âme des torrents de grâces, qui ont produit en eux des fruits abondants de salut.

Sous l'action toute-puissante de ces grâces, combien de pécheurs endurels ont été convertis, retirés des voies de la perdition, lavés et purifiés de leurs iniquités ? Combien de justes se sont ranimés dans l'esprit de charité et de ferveur, dans l'exercice des vertus chrétiennes, dans la pratique des bonnes œuvres, et sont devenus par là riches pour l'éternité !. Le Seigneur notre Dieu, qui a justifié et sanctifié ces âmes bénies, Lui seul en connaît le nombre.

C'est ainsi que, dans l'ordre des biens spirituels, des vrais biens, dans l'ordre du salut éternel, ce Dieu de miséricorde a bien voulu nous bénir d'une manière extraordinaire, depuis le commencement de l'année.

Et n'a-t-il pas daigné nous bénir également dans l'ordre des choses temporelles ? A cette douce et salutaire rosée de ses dons célestes, n'a-t-il pas ajouté l'abondance des biens de la terre ? N'a-t-il pas commandé à vos champs épuisés de se couvrir des plus belles et des plus riches moissons ? Et ces moissons, quelle saison il a créée, quels jours il a fait luire pour les mûrir !. . . quel temps il vous a donné pour les récolter !. . .

La religion nous commande de rendre de continuelles actions de grâces au Seigneur, de qui nous recevons à chaque instant, avec l'être et la vie, tous les biens de l'âme et du corps ; et ces actions de grâces, qui ne voit que la raison aussi bien que la piété nous font un devoir de les redoubler, lorsqu'il se plaît à multiplier ses grâces et ses bienfaits sur nous ?..

“ Que rendrons-nous donc à ce Dieu de bonté pour tous les biens dont il nous a comblés ” (Ps. 115) cette année ? Ah ! sans doute que nous nous écrierons d'abord avec le Roi-Prophète : “ Mon âme, bénissez le Seigneur ; et que tout ce qui est en moi loue son saint nom. O mon âme, bénissez le Seigneur, et n'oubliez jamais ses bienfaits. Bénissez le Seigneur, qui vous pardonne toutes vos iniquités ; qui guérit toutes vos infirmités ; . . . qui vous environne de sa miséricorde et de ses grâces ; qui remplit tous vos désirs, en vous comblant de ses biens ” (Ps. 102).

Mais comprenons bien que ce grand Dieu attend de nous quelque chose de plus que des actions de grâces et des louanges. Il a droit à un autre retour pour ses miséricordes et ses bienfaits : et ce retour qu'il exige et qu'il nous demande, la foi nous le révèle : c'est un retour d'amour et de zèle pour sa gloire. . .

Vous lui témoignerez donc votre reconnaissance par un redoublement d'amour et de ferveur dans son service ; par une parfaite fidélité à tous vos devoirs, à toutes les pieuses résolutions qu'il vous a inspirées, et à toutes les saintes promesses que vous lui avez faites pendant les exercices du jubilé ; par une plus grande vigilance sur vous-mêmes, et une plus sérieuse attention à vous éloigner des occasions du péché, afin de vous préserver de toute iniquité.

Vous vous souviendrez, N. T. C. F., que pour plaire à Dieu, il ne suffit pas d'éviter le mal, qu'il faut de plus pratiquer la vertu et faire le bien (Ps. 33) ; que " ce ne sont pas ceux qui disent : Seigneur, Seigneur, qui entreront dans le " royaume des cieux ; mais celui qui fait la volonté du Père céleste, celui-là " entrera dans le royaume des cieux " (Matth., 7, 21) : et pénétrés de ces grandes vérités, vous croîtrez dans la piété et la charité ; vous vous affermirez dans l'esprit de mortification et dans la sainte tempérance ; vous serez " prêts à toute " bonne œuvre " (II. Tim., 3, 16), et fidèles " à accomplir toute justice " (Matth., 3, 15).

" Vous rendrez à Dieu ce qui est à Dieu " (Matth., 22, 21) : vous ne vous contenterez pas de lui donner votre âme et votre corps, votre esprit, votre cœur et tout ce que vous êtes ; vous lui ferez hommage aussi des biens de la terre dont il vous a comblés, en lui consacrant religieusement la part qu'il veut avoir dans ces biens. Cette part est celle qu'il réclame pour la construction et l'ornement de ses temples, pour les frais de son culte et l'entretien de ses ministres. Il vous la demande par son Eglise ; c'est une dette sacrée ; vous ne pouvez refuser de l'acquitter. A titre de justice et de reconnaissance, vous ne manquerez donc pas de rendre au Seigneur votre Dieu cette portion des biens que vous tenez de sa main ; et vous la lui rendrez généreusement et de bon cœur, afin qu'il daigne vous bénir encore sur la terre, et qu'il vous en tienne compte un jour dans le ciel.

Vous multipliez vos offrandes au Seigneur, selon la multiplication de ses miséricordes et de ses libéralités sur vous. Vous augmenterez vos contributions en faveur de ses œuvres, surtout des œuvres de la Propagation de la Foi, et du Denier de S. Pierre. Ce sont là vraiment deux œuvres du Bon Dieu, qui ont plus que son approbation, et sa pleine bénédiction. La Propagation de la Foi, c'est l'œuvre de sa gloire, l'œuvre du zèle des serviteurs de Jésus-Christ, ayant pour objet l'établissement et l'agrandissement de son règne sur la terre, et le salut des âmes qu'il a rachetées de son sang. Le Denier de S. Pierre, c'est l'œuvre de la piété des enfants de Dieu, qui aiment à aider l'Eglise, leur mère, en assistant son Chef vénérable, qui est aussi leur père selon Dieu, dont il tient la place en ce monde. Vos dons en faveur de ces deux œuvres sont donc autant d'offrandes au Bon Dieu.

Vous doublerez vos aumônes : heureux de reconnaître les bienfaits de Dieu, en assistant ainsi doucement, dans la personne des pauvres, Jésus-Christ même, qui les reconnaît pour ses membres, et qui a promis de regarder comme fait à lui-même tout ce que nous aurons fait pour eux (Matth., 24, 35, etc).

Dien vent, N. T. C. F., que nous fassions un saint usage de ses dons. Pour ceux qui en abusent, il n'y a plus de bénédiction. Vous vous ferez donc une loi

d'user avec modestie et avec une pieuse réserve, de cette abondance de biens que vous ont rapportés vos champs. Vous vous garderez de les employer, contre la volonté de Dieu, en les faisant servir à satisfaire le luxe, la sensualité et l'intempérance. Le luxe est la ruine temporelle et spirituelle des hommes. Le luxe est enfant de l'orgueil et de la vanité, et " Dieu résiste aux superbes " (I. Pierre, 5, 5). Malheur donc aux âmes vaines et orgueilleuses !

Afin de vous affermir dans l'esprit de sobriété et de mortification, et de combattre ainsi plus efficacement la passion de la sensualité, vous vous animerez d'un nouveau zèle pour la sainte *Tempérance de la Croix* : cette tempérance, que vous avez embrassée, et promis de garder pour l'amour de Notre-Seigneur Jésus-Christ, et de sa croix ; cette tempérance, par laquelle vous avez voulu vous attacher à cette croix, et vous assurer sa protection, à la vie et à la mort ; cette tempérance qui, comme la piété, a les promesses de la vie présente et de la vie future ; cette tempérance, qui est le salut de vos âmes, et de vos corps, et de vos familles. Vous vous souviendrez de votre engagement et de vos promesses, et vous n'oublierez pas les motifs qui vous les ont inspirés. Vous la garderez, cette bienheureuse tempérance, et vous la garderez fidèlement, comme vous l'avez embrassée, pour l'amour de Notre-Seigneur Jésus-Christ et de sa croix, pour l'amour de vous-mêmes et de vos familles. Vous la garderez dans vos maisons ; vous la garderez au dehors ; vous la garderez chez vos amis ; vous la garderez dans vos festins, dans vos voyages ; vous la garderez toujours et partout : car toujours et partout il faut que le saint amour de Jésus et de sa croix triomphe dans nos cœurs.

Non contents de garder la tempérance scrupuleusement vous-mêmes, vous vous ferez un devoir de la défendre, de la soutenir et de l'encourager d'exemple et de paroles. Vous ferez votre possible pour inspirer à vos enfants, à vos proches, à vos amis, la volonté de l'embrasser et de la garder. Vous aurez le courage d'éloigner de vos maisons, et, autant qu'il dépendra de vous, de votre paroisse, tout ce qui pourrait être pour vous ou pour les vôtres un sujet de tentation d'intempérance, une occasion de chute. Vous n'aurez aucune société avec les hommes intempérants, et vous ferez éternellement la guerre au vice de l'ivrognerie.

Voilà, N. T. C. F., ce que Dieu attend de chacun de nous à la fin de cette année de bénédictions. C'est ainsi qu'il veut que nous profitions de ses grâces, et que nous lui en témoignions notre reconnaissance. Mais ces grâces et ces bénédictions n'ont pas été seulement pour quelques-uns de nous : elles se sont répandues sur tous les habitants du pays. Nous avons ainsi à en remercier le Seigneur, non-seulement pour nous-mêmes, mais encore pour tous nos frères.

Il convient donc que nous nous réunissions tous dans un commun concert de louanges, pour Lui en rendre de solennelles actions de grâces.

C'est à cette fin, N. T. C. F., que, le saint nom de Dieu invoqué, nous avons réglé et ordonné, réglons et ordonnons ce qui suit :

1^o Le jeudi de la troisième semaine de l'Avent, vingt-unième jour du mois de décembre prochain, on célébrera dans toutes les églises et chapelles de ce diocèse, où l'office public a coutume de se faire, une messe solennelle d'actions de grâces, suivie du chant d'un *Te Deum*, pour remercier Dieu des grands biens spirituels et temporels dont il a daigné nous combler durant cette année ;

2^o En annonçant cette grande messe le dimanche précédent, MM. les Curés, Desservants et Missionnaires inviteront leurs fidèles à y communier, en aussi grand nombre qu'il sera possible ;

3^o Le même jour, toutes les Communautés Religieuses feront une communion générale, dans l'intention de joindre leurs actions de grâces à celles des autres fidèles.

Sera notre présente lettre pastorale lue et publiée au prône dans toutes les églises où devra se chanter cette messe, et en chapitre dans toutes les communautés religieuses, le premier dimanche après sa réception.

Donné à Québec, sous notre sceau, le sceau de l'Archevêché, et le contre-sceau de notre Secrétaire, le quatrième jour du mois de novembre mil huit cent soixante-cinq.



† C. F. EVEQUE DE TLOA,

Administrateur.

Par Monseigneur,

EDMOND LANGEVIN, P^{RE}.
Secrétaire.

